

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	29 (1921)
Heft:	3
Rubrik:	Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Circulaire du médecin d'armée

Le bureau du médecin d'armée nous prie d'insérer la circulaire qui suit:

Inspection générale
du Service de santé
de l'armée

Bruxelles, décembre 1920.

L'Inspecteur général du Service de santé de l'armée belge à Monsieur le Ministre de la guerre de Suisse, à Berne.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, qu'avec l'assentiment de Monsieur le Ministre de la défense nationale, le Service de santé de l'armée belge organise un Congrès international de médecine et de pharmacie militaires auquel sont conviés tous les médecins et pharmaciens appartenant ou ayant appartenu aux armées des pays alliés, associés et neutres.

Un progrès considérable des sciences médicales a pu être réalisé pendant la guerre 1914-1918 et nous avons pensé qu'il serait intéressant de réunir ceux qui en furent les artisans pour qu'ils puissent synthétiser les admirables acquisitions de la médecine et continuer en même temps l'étude des problèmes que pose l'avenir.

Notre comité d'étude a arrêté son choix sur les questions suivantes, susceptibles,

croyons-nous, d'intéresser les médecins militaires:

- 1^o Les enseignements de la guerre dans le traitement moderne des fractures.
- 2^o La lutte antivénérienne et antituberculeuse à l'armée.
- 3^o Etude chimique et physiologique des gaz de combat. — Séquelles de leur action sur l'organisme. — Importance de ces séquelles dans l'évaluation des invalidités.
- 4^o L'organisation générale du Service de santé aux armées.

Nous serions très heureux si vous acceptiez de désigner officiellement, parmi les officiers de votre Corps de santé, des rapporteurs pour chacune de ces questions. Les séances du congrès auront lieu en juin 1921, à Bruxelles. Il serait désirable que les rapports que vos délégués viendraient développer à ce congrès nous parvinssent accompagnés d'un sommaire succinct *avant le 1^{er} avril 1921*, de façon à pouvoir prendre les dispositions nécessaires à leur traduction et à leur publication.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre très haute considération.

*L'Inspecteur général
du Service de santé de l'armée.*

Nouvelles de l'activité des sociétés

Neuchâtel, Alliance des gardes-malades. — Notre section de l'alliance était de nouveau conviée cette année à une fête de Noël, préparée avec beaucoup de peine et de soins par Sœurs Maria et Mina et nos sympathiques actrices de l'an dernier que nous avons été heureuses de retrouver et d'applaudir.

Il est regrettable que nous n'ayons pas été plus nombreuses à admirer le talent toujours nouveau de la troupe improvisée de Sœur Maria, tant en ce qui concerne les beaux chants exécutés que dans le domaine plus vaste de la comédie. Les deux joyeuses petites pièces qui nous ont fort diverties ont été jouées avec beau-

coup d'entrain par quelques sœurs et nous reportaient au bon vieux temps que nous ne connaissons plus que par ouï dire du patoi et des dentelles... Nos félicitations toutes spéciales à M^{me} Lalubie et à sa dame de compagnie.

En terminant, la traditionnelle tasse de thé contribua encore davantage à délier les langues et à mettre les cœurs en joie de telle façon qu'il fallut vraiment faire un effort pour songer aux devoirs qui nous réclamaient toutes et que nous allions reprendre avec plus de zèle et de courage après ce lumineux après-midi.

Nos remerciements bien sentis à toutes les gardes qui malgré le peu de temps que leur laissait leur travail se sont fait un plaisir de contribuer avec tant d'humour à embellir notre fête; toutes celles qui ont eu le privilège d'y assister en ont beaucoup joui et ont eu ainsi l'illusion de se retrouver en famille pour quelques instants.

Nous disons également un chaleureux merci à celles qui nous ont si cordialement reçues.

Mes vœux pour toutes au début de l'an qui vient, c'est que nous nous rendions toujours mieux compte des priviléges que nous confère l'alliance, qui a fait de nous, étrangères les unes aux autres, des sœurs membres d'une même grande famille, au développement et à l'accroissement de laquelle nous avons le devoir de travailler. A l'œuvre donc, et que Noël prochain nous retrouve plus zélées et plus nombreuses parce qu'aucune de nous ne se sentira plus isolée ou sans famille au sein de notre alliance; et pour cela, travaillons à la faire connaître et aimer de toutes les collègues pour lesquelles elle n'est encore qu'une société quelconque à laquelle elles payent des cotisations.

* * *

En séance du dernier comité, M^{les} Emma Meyrat et Berthe Maillard ont été définitivement admises comme membres.

Candidate: M^{me} Laure Botteron, sage-femme, à Nods, 1892.

Transférées sur leur demande dans la section de Genève: M^{les} Marie Weber, garde-relevuse à Genève, et Marie Bourgeois, garde-malade à Genève.

Le comité a en outre enregistré les démissions de M^{me} Piaget, Rose Chapuis, Sœur Louisa Wuilleumier et de M^{me} Elisabeth Brunner, toutes gardes-malades.

Lausanne, Croix-Rouge. — La sous-section de Lausanne de la Croix-Rouge suisse a tenu jeudi 20 janvier son assemblée générale annuelle à la Salle Tissot, sous la présidence de M. le Dr André Guisan.

Du rapport présidentiel nous extrayons les renseignements suivants:

Aucun fait saillant n'a marqué l'activité de la sous-section de Lausanne durant l'année 1920. Le comité s'est occupé spécialement de la campagne de propagande et de la collecte en faveur de la Croix-Rouge suisse et de la Croix-Rouge internationale. Ces deux œuvres humanitaires au premier chef ont dépensé pendant la guerre des sommes se chiffrant par plusieurs millions, aussi leurs caisses sont-elles vides. Il s'agit de les remplir, sous peine de voir mourir l'œuvre de la Croix-Rouge.

Le nombre des adhérents à la Croix-Rouge suisse est dérisoire; la sous-section de Lausanne ne compte à ce jour que 693 membres, en diminution de 85 sur l'année 1919. L'enthousiasme pour cette œuvre est bien plus grand à l'étranger: au Japon, elle compte près de 2 millions de membres; aux Etats-Unis, où elle ne réunissait que 20,000 membres en 1914, la Croix-Rouge groupe actuellement 22 millions de membres adultes et 11 millions d'enfants. En Pologne, au milieu de 1920, il n'y avait que 20,000 membres affiliés à la Croix-Rouge; ce nombre est monté à 900,000 membres, répartis sur 237 sections, grâce à une active propagande.

Il y a donc quelque chose à faire chez nous. Grâce à l'appui rencontré auprès des chefs des départements de l'Instruction publique, les enfants de nos écoles collaboreront à la récolte des adhésions. Chaque écolier, âgé de plus de 11 ans, recevra une pochette contenant 4 cartes de membres de la Croix-Rouge à 2 fr. pour adultes et 4 cartes à 1 fr. pour enfants. Le placement de ces cartes va commencer ces jours-ci. Chacun tiendra à témoigner sa sympathie à la Croix-Rouge et fera bon accueil à nos petits écoliers.

La caisse de la section a fait un versement de 800 fr. au fonds de matériel, a versé 200 fr. à la collecte de la Croix-Rouge, 100 fr. aux Samaritaines lausannoises et 200 fr. à la Ligue vaudoise contre la tuberculose.

Depuis le mois de mai 1920, le comité a été chargé de répartir aux Russes nécessiteux malades domiciliés dans le district de Lausanne, la subvention mensuelle de 150 fr. que leur fait la Confédération par le canal de la Croix-Rouge suisse. Ce travail ingrat et délicat est fait par M^{me} Séchaud avec beaucoup de dévouement. Jusqu'ici 5300 fr. ont été répartis à ces malheureux.

Le comité s'est occupé également des Russes de l'armée Wrangel fuyant devant les bolchévistes. Une grande quantité d'habits, de linge, de chaussures, de provisions, représentant 3754 kg. et plus de 100,000 fr. ont été recueillis à la suite d'un appel et expédiés.

Cet élan de sympathie et de générosité a dépassé les espérances des promoteurs de cette action de secours. Il ne faudrait cependant pas vider armoires, bahuts et commodes pour des œuvres étrangères, certes dignes d'intérêt, quand, ici-même, autour de nous, il y a quantité de pauvres honteux qui souffrent du froid et de la faim, sans rien réclamer. L'hiver est dur pour beaucoup, le chômage est général, aussi le comité a-t-il envisagé la possibilité de venir en aide aux infortunés qu'on lui signalera. A ce moment, il serait heureux de pouvoir compter sur du linge, des vêtements et des denrées alimentaires.

Le magasin sanitaire continue à rendre de grands services, sous la direction de M. le Dr Neiss et des sœurs de la polyclinique.

Le cours de pansement a réuni 16 élèves, il est donné par le Dr Michel Burnier, qui a l'occasion d'y faire valoir son talent didactique.

Les comptes ont été approuvés; la fortune de la section de Lausanne est de 11,323 fr. 75.

Le comité a été réélu. Il est composé de MM. Dr André Guisan, Dr Neiss, L. Mermoud, directeur, Arnold Morel et Dr Michel Burnier (nouveau) et de M^{mes} E. Butticaz-Cornaz, Kohler et Petit.

Neuchâtel, samaritaines. — Le 24 janvier 1921, les samaritaines de Neuchâtel ont eu leur assemblée générale.

Le Bureau du comité demeure le même: M^{le} Jeanne Borel, présidente; Sœur Maria Quinche, vice-présidente; M^{me} von Niederhäusern, caissière; M^{le} Lucie Aeschlimann, secrétaire.

Nous comptons actuellement 132 membres, dont 57 membres actives et 75 membres auxiliaires.

Nous avons eu 10 exercices dont 2 en plein air, en vue de la Journée cantonale qui a eu lieu à Neuchâtel le 4 juillet dernier.

Notre société a envoyé des délégués à l'assemblée des samaritains neuchâtelois à Valangin, à celle des samaritains romands à Yverdon et à celle des samaritains suisses à Winterthour.

Nos Dames de l'ancienne lessive militaire n'ont pas cessé leur activité et continuent à se réunir régulièrement pour confectionner des vêtements destinés à l'hôpital des enfants de notre ville et au Foyer gardien d'Estavayer.

Nous avons participé à la vente de la fleurette en faveur du Dispensaire antituberculeux, à celle des cartes du 1^{er} août et nous espérons réussir aussi bien que possible la collecte en faveur de la Croix-Rouge, qui vient d'être confiée aux deux sections de samaritains de notre ville.

Un cours de soins aux malades a été donné, cet hiver, par M. le Dr Humbert et par nos deux sœurs du Dispensaire antituberculeux, dont le dévouement est infatigable.

En terminant cet exercice, nous adressons à tous ceux qui nous ont aidé dans notre activité, l'expression de notre profonde reconnaissance.

J. B.

